

RAPPORT N° 94/2-19
au Conseil Municipal

OBJET

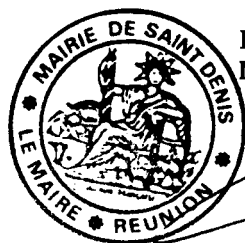
ACQUISITIONS GRATUITES DE TERRAINS POUR ELARGISSEMENT DE VOIES
PUBLIQUES

Conformément aux articles L.332-6 et R.332-15 du Code de l'Urbanisme, les propriétaires ayant obtenu un permis de construire, et dont les terrains se trouvent en bordure de voies publiques existantes ou à créer, peuvent être tenus de céder gratuitement à la Commune, dans la limite de 10 % de la superficie de leur parcelle, l'emprise nécessaire à l'élargissement, au redressement ou à la création des dites voies. (voir tableau annexe).

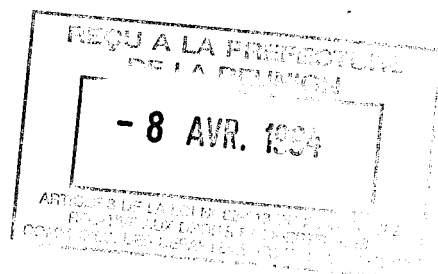
Je vous demande donc :

- de m'autoriser à intervenir dans les actes d'acquisition, et à verser aux notaires rédacteurs les honoraires correspondants ;
- de me dispenser de procéder aux formalités de purge des privilèges et hypothèques, le cas échéant ;
- de m'autoriser également à poursuivre ces acquisitions par voie d'expropriation en cas de refus des propriétaires concernés de les régulariser à l'amiable ;

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



LE MAIRE
Michel TAMAYA



DELIBERATION N° 94/2-19
du Conseil Municipal
en séance du Mardi 29 Mars 1994

OBJET

**ACQUISITION GRATUITES DE TERRAINS POUR ELARGISSEMENT DE VOIES
PUBLIQUES**

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la Loi n°82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des
Communes, des Départements et des Régions modifiée ;

Vu le Code des Communes ;

Sur le RAPPORT N° 94/2-19 du Maire ;

Vu le rapport de Monsieur Alain ARMAND, 1er Adjoint au Maire, présenté au
nom des commissions, Transport/Circulation et Urbanisme ;

Sur l'avis favorable des dites Commissions ;

**APRES EN AVOIR DELIBERE
A L'UNANIMITE DES VOTANTS**

ARTICLE 1

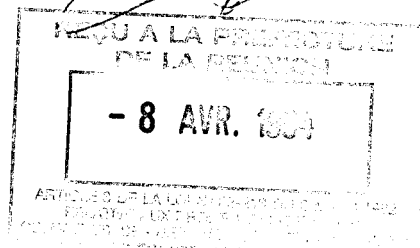
Autorise le Maire à signer les actes d'acquisition et à verser aux notaires
rédacteurs et intermédiaires éventuels les honoraires correspondants.

ARTICLE 2

Dispense le Maire le cas échéant de procéder aux formalités de purge des
hypothèques et privilèges pouvant grever ces terrains.

Pour extrait certifié conforme
Saint-Denis, le

05 AVR. 1994



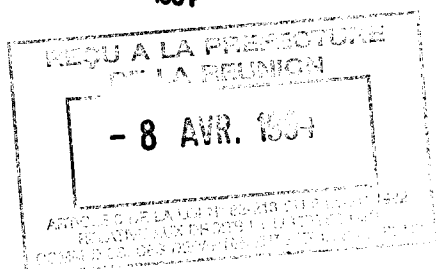
ANNEXE AU RAPPORT N°94/2-19

Référence cadastrale	Situation	Propriétaire
AH 0032	6, rue de la Digue Quai Est Saint-Denis	M. VIRAPIN Marcel représentant l'A.A.R.A.E.
AH 0111	10, Rue du Pont Bas de la Rivière Saint-Denis	M. LOUPY Max
AH 0118	25, Rue de la République Saint-Denis	STE SODIAC
AK 0026	7, Rue de la Digue Saint-Denis	STE. MAZAKA DOJO
AO 0220	18, Ruelle des 3 couteaux Saint-Denis	M. CADET Daniel
AO 0221	Angle Rue Voltaire et Ruelle 3 Couteaux Saint-Denis	M. FONTAINE Guy M.
AP 0047	5, Ruelle Tadar Saint-Denis	Mle LAUDE Vania
BP 0108	N°6 Allée des Jacquier La Bretagne - Ste Clotilde	M. DE LARICHAUDY Joseph
BR 0355	44 Rue A. Roussin La Bretagne - Ste Clotilde	M. et Mme HOURS Lucien
BR 0414	139, Route G. Macé La Bretagne - Ste Clotilde	M. COLINET Thierry
BR 0511	2, Chemin des Orchidées La Bretagne - Ste Clotilde	M. LAU WEN TAI J.P.
BR 0562	24, Rue André Roussin La Bretagne - Ste Clotilde	M. LAMBERT Roland
BR 0601	116, Chemin Grand Canal La Bretagne - Ste Clotilde	M. THIOGW-TOYE René
BR 0629	27, Chemin Fontbrune La Bretagne - Ste Clotilde	M. PREVOST Gérard
BR 0877	13, Chemin des Thuyas La Bretagne - Ste Clotilde	SCI LES THUYAS
BR 1171	9, Chemin Fontbrune La Bretagne - Ste Clotilde	M. HUGUET Frédéric

.../...

BS	0230	168, Route de Moufia Sainte-Clotilde	Mme HOARAU Guy
CD	0043	27, Chemin du Ruisseau Blanc La Montagne	M. TIRANO Clément
CD	0177 p.	Chemin des Poincetias Ruisseau Blanc La Montagne	STE C.I.L.R.
CE	0338	34, Chemin Fucréas La Montagne	M. BROUHAN Gilbert
CE	0584	Chemin des Bambous St. Bernard La Montagne	SET
CO	0119	9, Chemin de la Grotte Saint-François	M. ROCHE Josselin
CR	0165	70, Chemin des Fougères Saint-François	M. PAUSE Henri Claude
CW	0045	6, Chemin de la Ferme La Bretagne - Ste Clotilde	M. PAYET Jean Claude
CW	0727	55 Bis Rte J. Reydellet La Bretagne - Ste Clotilde	Mme LEBRETON Henriette
CW	0770	127 bis, Ch. Bois Rouge La Bretagne - Ste Clotilde	Mme CLEMENT M. Andrésia
CW	0912	15, Chemin Bougainvilliées La Bretagne - Ste Clotilde	Mme DELARICHAUDY M. H.
CW	0914	11, Chemin Bougainvilliées La Bretagne - Ste Clotilde	Mme DELARICHAUDY M. C.
DE	0017	21, Allée des Topazes Bellepierre - St. Denis	SCI TOPAZES
DE	0072	8, 10 allée des Emeraudes Bellepierre Saint-Denis	Mme GROSSET Irène

Vu par le Conseil Municipal
en séance du 29 MARS 1994



LE MAIRE
Michel TAMAYA